



**Avis des Elus du CSE Siège de France Télévisions
Concernant la demande de dérogation horaire du Personnel
pour le Paris-Nice 2025
(Point n°1)**

Le départ du Paris Nice 2025 a eu lieu le dimanche 9 mars pour finir le dimanche 16 mars.
Il y a 8 étapes avec des entre-étapes assez importantes.

Pour couvrir cette compétition, la direction demande une dérogation du temps de travail sur la durée hebdomadaire portant celle-ci à 60h.

Au vu des plannings proposés, les élus prennent acte et demandent un réalisé dès que possible.

Paris le, 5 février 2025

VOTANTS : 20

Pour : 20

Contre :

Abstentions :

Les organisations syndicales SNJ, CGT, CFDT, FO, UNSA, CGC s'associent